



Comité Départemental de Tennis de Table des Hauts –de-Seine

Le 01/07/2019

D – PROTECTION DES LICENCIES

1 - Certificat médical

Voir « LICENCES » 5) - Certification médicale.

2 – Assurances

Données mises à jour suite à la validation du nouveau contrat d'assurance fédéral auprès de la MAIF.

⇒ Déclarations d'accident : elles doivent être adressées à declaration@maif.fr, copie à fftt@fftt.email. Le formulaire conseillé est téléchargeable dans la rubrique « Téléchargement » de l'espace « MONCLUB » ou peut être obtenu auprès des sièges des ligues, des comités ou de la FFTT sur simple demande.

Conformément à l'article L321 du code du sport, la Fédération a conclu, après appel à la concurrence, un contrat collectif d'assurances couvrant la responsabilité civile et les dommages corporels. Le contrat fédéral signé avec MAIF couvre ces dispositions. Lors de la demande de licence, le licencié peut, par courrier adressé au siège fédéral, renoncer à la couverture des dommages corporels. Les associations sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Pourquoi souscrire une garantie individuelle accidents ?

Parce que la garantie Responsabilité Civile ne garantit pas vos propres dommages.

Parce que la souscription de cette assurance vous offre de nombreux avantages pour une cotisation minimale (0,18 €). Ce montant est compris dans le prix de la licence fédérale, de chaque catégorie.

Parce que vous pourrez percevoir un capital ou un remboursement de frais médicaux en complément des indemnités versées par votre organisme social.

Parce que vous serez garanti sans franchise en complément de la sécurité sociale pour vos frais de traitement et pour des prestations telles le forfait journalier, des frais de transport non pris en charge par la sécurité sociale et pour des frais dentaires (selon barème prévu au contrat).

Parce que vous pouvez profiter des garanties complémentaires à tarif négocié par la Fédération.

Une pratique sportive vous expose nécessairement à des dommages corporels et il est donc important de se protéger par la souscription d'une assurance adaptée, à tarif négocié par la Fédération.

Le club a obligation de porter à la connaissance des licenciés la garantie de base du contrat d'assurance dont ils vont bénéficier en cas d'accident corporel, survenu lors de la pratique du tennis de table. Cette garantie étant limitée, il est conseillé de souscrire des garanties complémentaires.

Les conditions d'assurance et les garanties complémentaires figurent sur le site fédéral dans la rubrique "[Jouer – Licences - Assurances](#)".

Le licencié doit obligatoirement apposer sa signature sur l'imprimé de demande de licence après avoir pris connaissance des informations concernant l'assurance.

Garanties : voir annexe.

Imprimés à télécharger

Réf.	DESIGNATION	RUBRIQUE / LIEN Tous les documents ci-dessous sont téléchargeables dans la rubrique « SERVICES – Téléchargement » de l'espace « MONCLUB » ou « SPIDWEB »
07-1	Demande d'affiliation	http://www.fftt.com/doc/administratif/07-1-aff.pdf
19-2	Demande de licence	http://www.fftt.com/doc/administratif/19-2-licence.pdf
19-3	Demande de mutation	http://www.fftt.com/doc/administratif/19-3-mut.pdf
19-4	Demande de transfert promotionnel	http://www.fftt.com/doc/administratif/19-4-transpromo.pdf
19-9	Certificat médical pour la pratique du tennis de table	http://www.fftt.com/doc/administratif/19-9-certificat.pdf
19-10	Attestation de réponse à l'autoquestionnaire	http://www.fftt.com/doc/administratif/19-10-autoquestionnaire.pdf
	Bordereau « licence événementielle »	http://www.fftt.com/doc/administratif/Bordereau_Licence_Evenementielle.pdf
07-5	Récapitulatif administratif et financier	http://www.fftt.com/doc/administratif/07-5-raf.pdf
	Assurances	<p>Avis de déclaration de sinistre : http://www.fftt.com/doc/administratif/A1-avis-de-declaration-de-sinistre.pdf</p> <p>Résumé des garanties : http://www.fftt.com/doc/administratif/A2-resume-des-garanties.pdf</p> <p>Conditions particulières : http://www.fftt.com/doc/administratif/A3-conditions-particulieres.pdf</p> <p>Bulletin d'adhésion aux options complémentaires individuelle accident : http://www.fftt.com/doc/administratif/A4-bulletin-adhesion-aux-options-complementaire.pdf</p>

Tous les documents liés aux assurances sont consultables sur le site fédéral dans la rubrique "La FFTT" ainsi que dans la rubrique « Assurances » de l'espace « MONCLUB ».

Données mises à jour suite à la validation du nouveau contrat d'assurance fédéral auprès de la MAIF.

Notices d'utilisation

Désignation	Lien
Notice administrative « monclub »	http://www.fftt.com/doc/administratif/monclub_admin.pdf
Notice réaffiliation « monclub »	http://www.fftt.com/doc/administratif/docreaffiliation.pdf
Notice Ping Pong Mag « monclub »	http://www.fftt.com/doc/administratif/docpingpongmag.pdf
Notice sportive « monclub »	http://www.fftt.com/doc/administratif/monclub_sportif.pdf
Notice « Dématérialisation de la licence »	http://www.fftt.com/spidweb/doc/lic_dematerialisee.pdf
Notice mutation - transfert « monclub »	http://www.fftt.com/monclub/doc/monclub_transfert_mutation.pdf